

États financiers non consolidés de  
L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Exercice clos le 31 mars 2022

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Le 31 mars 2022

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1
État non consolidé de la situation financière .....	5
État non consolidé des résultats .....	7
État non consolidé de l'évolution de l'actif net .....	8
État non consolidé des flux de trésorerie .....	9
Notes des états financiers non consolidés .....	11

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration national et aux membres de l'Institut national canadien pour les aveugles

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de l'Institut national canadien pour les aveugles (« INCA »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'INCA au 31 mars 2022, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'INCA conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Autre point**

Les états financiers non consolidés de l'INCA au 31 mars 2021 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 24 juin 2021.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'INCA à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'INCA ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'INCA.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit

généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'INCA;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'INCA à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'INCA à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non

consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'INCA pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Toronto, Canada  
Le 18 juin 2022

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État non consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2022, avec données comparatives pour 2021

	2022	2021
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	7 649 \$	2 708 \$
Débiteurs	5 770	5 001
Charges payées d'avance	979	1 760
Montant à recevoir des organismes apparentés (notes 12 et 13)	676	1 927
Stocks et fournitures	1 242	1 394
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>16 316</b>	<b>12 790</b>
Actif au titre des prestations constituées (note 5)	-	4 670
Placements – fonds d'administration (note 3)	45 493	44 487
Placements – fonds de dotations (note 3)	12 853	13 918
Immobilisations (note 4)	25 974	26 579
<b>Total de l'actif</b>	<b>100 636 \$</b>	<b>102 444 \$</b>

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État non consolidé de la situation financière (suite)

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2022, avec données comparatives pour 2021

	2022	2021
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunt à terme renouvelable – tranche à court terme (note 6)	63 \$	82 \$
Créditeurs et charges à payer	7 073	9 353
Gain à la vente d'immobilisations reporté – tranche à court terme (note 7)	1 086	1 086
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>8 222</b>	<b>10 521</b>
Emprunt à terme renouvelable (note 6)	2 859	4 902
Passif au titre des prestations constituées (note 5)	4 530	-
Gain à la vente d'immobilisations reporté (note 7)	4 370	5 455
Apports reportés :		
Charges de périodes futures (note 8)	17 020	9 250
Immobilisations (note 9)	8 363	8 697
<b>Total du passif à long terme</b>	<b>37 142</b>	<b>28 304</b>
<b>Total du passif</b>	<b>45 364</b>	<b>38 825</b>
<b>Actif net</b>		
Dotations (note 10)	11 282	11 097
Réserve visée par une affectation d'origine interne (note 11)	48 217	51 629
Non affecté	(4 227)	893
<b>Total de l'actif net</b>	<b>55 272</b>	<b>63 619</b>
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>100 636 \$</b>	<b>102 444 \$</b>

Engagements et éventualités (note 18)

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

*Robert J. Penner*

Président du conseil d'administration

*David I. Brune*

Président du comité d'audit

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État non consolidé des résultats

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2022, avec données comparatives pour 2021

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Aide du public (note 14)	34 266 \$	27 668 \$
Financement de programmes et de services par le gouvernement (note 20)	5 280	10 486
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	7 537	5 868
Placements	1 439	9 864
Loyers	1 256	1 122
Produits tirés de la prestation de services	5 039	3 569
Vente de produits de consommation et de technologies d'assistance	5 066	3 647
Comptabilisation des apports en immobilisation reportés	815	1 042
Autres produits généraux	859	842
<b>Gain à la vente d'immobilisations (note 7)</b>	<b>2 137</b>	<b>2 331</b>
<b>Total des produits, déduction faite des services de réadaptation et des services à l'intention des personnes sourdes-aveugles</b>	<b>63 694</b>	<b>66 439</b>
<b>Services de réadaptation et services destinés aux personnes sourdes-aveugles (notes 12 et 13)</b>	<b>5 490</b>	<b>10 933</b>
<b>Total des produits</b>	<b>69 184</b>	<b>77 372</b>
<b>Charges (note 15)</b>		
<b>Programme :</b>		
Programmes et services communautaires	34 156	29 421
Autre :		
Financement (note 19)	16 059	15 966
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	7 145	6 468
Services généraux	2 706	1 294
Autres	1 900	2 197
<b>Restructuration</b>	<b>-</b>	<b>815</b>
<b>Total des charges, déduction faite des services de réadaptation et des services à l'intention des personnes sourdes-aveugles</b>	<b>61 966</b>	<b>56 161</b>
<b>Services de réadaptation et services à l'intention des personnes sourdes-aveugles (notes 12 et 13)</b>	<b>6 090</b>	<b>11 729</b>
<b>Total des charges</b>	<b>68 056</b>	<b>67 890</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>1 128 \$</b>	<b>9 482 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2022, avec données comparatives pour 2021

	Non affecté	Réserve grevée d'une affectation interne (note 11)	Dotations (note 10)	Total 2022	Total 2021
Actif net au début de l'exercice	893 \$	51 629 \$	11 097 \$	63 619 \$	50 686 \$
Excédent des produits sur les charges	1 128	-	-	1 128	9 482
Virements interfonds (note 11)	3 412	(3 412)	-	-	-
Dotations (note 10)	-	-	185	185	390
Réévaluation du régime de retraite (note 5)	(9 660)	-	-	(9 660)	3 061
Variation nette	(5 120)	(3 412)	185	(8 347)	12 933
Actif net à la fin de l'exercice	(4 227) \$	48 217 \$	11 282 \$	55 272 \$	63 619 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

## État non consolidé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2022, avec données comparatives pour 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 128 \$	9 482 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des placements	(224)	(12 439)
Amortissement des immobilisations	2 321	2 508
Comptabilisation des apports reportés		
afférents aux immobilisations (note 9)	(815)	(1 042)
Gain à la vente d'immobilisations (note 7)	(2 137)	(2 331)
Charge de retraite (note 5)	564	1 762
Cotisations de l'employeur au régime de retraite		
(note 5)	(1 024)	(1 503)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(note 16)	7 382	2 739
Total – Activités de fonctionnement	7 195	(824)
Activités de financement		
Remboursement de l'emprunt à terme		
renouvelable (note 6)	(2 062)	(16)
Emprunt à terme renouvelable (note 6)	-	5 000
Apports reportés afférents aux immobilisations		
(note 9)	15	354
Dotations (note 10)	174	290
Total – Activités de financement	(1 873)	5 628

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État non consolidé des flux de trésorerie (suite)

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2022, avec données comparatives pour 2021

	2022	2021
Activités de placement :		
Produits de la cession d'immobilisations	1 539 \$	1 644 \$
Vente de placements	283	-
Achat de placements	-	(330)
Acquisition d'immobilisations	(2 203)	(1 997)
Total – Activités de placement	(381)	(683)
Augmentation nette de la trésorerie	4 941	4 121
Trésorerie au début de l'exercice	2 708	(1 413)
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>7 649 \$</b>	<b>2 708 \$</b>
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Gain à la vente d'immobilisations reporté	(5 455) \$	(6 541) \$
Variation du gain reporté sur les immobilisations	(1 086)	(1 086)

Voir les notes afférentes aux états financiers non consolidés.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 1. Objectif de l'organisme

L'Institut national canadien pour les aveugles (« INCA ») a été constitué en personne morale le 30 mars 1918 par lettres patentes sous le régime de la loi intitulée *Companies Amendment Act of 1917* et, en septembre 2013, a poursuivi ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'INCA a pour mission d'améliorer la qualité de vie des aveugles grâce à des programmes novateurs et à des initiatives de sensibilisation percutantes qui permettent aux Canadiens atteints de cécité de mener la vie de leur choix. L'INCA est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exonéré de l'impôt sur le revenu pourvu qu'il respecte certaines dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2018, l'INCA a transféré certaines activités liées à des programmes de réadaptation et à des programmes à l'intention des personnes sourdes-aveugles financés par le gouvernement à deux entités nouvellement constituées en personnes morales : Réadaptation en déficience visuelle Canada (« RDVC ») et Services communautaires Surdicécité (« SCSC »). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 12 et 13.

## 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers non consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### a) Comptabilisation des produits

L'INCA suit la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent l'aide du public et l'aide gouvernementale.

Les apports grevés d'une affectation externe, autres que les dotations, sont comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et comptabilisés en produits selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux utilisé pour l'amortissement des immobilisations connexes.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Comptabilisation des produits (suite)

Les dations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement comprennent les gains ou les pertes réalisés à la vente de parts des fonds de placement gérés par l'INCA, ainsi que les intérêts créditeurs et les gains et les pertes latents de l'exercice. Les revenus de placement affectés sont comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées.

Les revenus de placement non affectés, y compris les gains et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés et transférés vers la réserve grevée d'une affectation interne.

Les revenus de placement réalisés et latents provenant des fonds de dotation en gestion commune sont comptabilisés au poste Apports reportés – charges des périodes futures à mesure qu'ils sont engagés et font l'objet de prélèvements à mesure que les restrictions de dotation sont respectées. La variation des revenus de placement latents est présentée séparément dans un poste distinct du tableau Apports reportés – charges de périodes futures, comme il est mentionné à la note 8.

Les produits locatifs accessoires et les charges de fonctionnement connexes liées à la capacité locative excédentaire dans les installations de l'INCA sont comptabilisés à titre de loyers et autres coûts dans l'actif net non affecté.

Les produits tirés de la prestation de services et de la vente de produits de consommation et de technologies d'assistance sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou que les biens sont vendus.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement sauf si la direction a décidé de les comptabiliser à la juste valeur. L'INCA a choisi de comptabiliser tous ses placements à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition des instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation chaque année à la fin de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation, auquel cas l'INCA détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important des flux de trésorerie prévus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, du prix qui serait obtenu de la vente de l'actif financier ou de la valeur de réalisation attendue de tout bien affecté en garantie. Si les événements et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une perte de valeur sera reprise dans la mesure de l'amélioration, dont le montant ne devra pas être supérieur à la valeur comptable initiale.

### c) Stocks et fournitures

Les stocks et fournitures sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations reçues en apport sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs sont amortis sur la durée de vie estimative des actifs. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'INCA d'offrir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, et la perte de valeur est comptabilisée en charge à l'état non consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### d) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité prévue et évaluées comme suit :

---

Bâtiments	40 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 7 ans
Véhicules	3 à 4 ans
Mobilier et matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

---

### e) Apports de services

Pour remplir sa mission, l'INCA compte sur des services importants fournis bénévolement. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, ces apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers non consolidés.

### f) Avantages sociaux futurs

L'INCA gère le régime de retraite des salariés de l'INCA, de RDVC et de SCSC. Le régime comporte un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Les salariés qui comptent plus de trois mois de service sont admissibles au volet à cotisations définies, alors que le volet à prestations définies n'accepte plus de nouveaux participants depuis juin 2010. Les prestations du volet à prestations définies sont fondées sur le nombre d'années de service, le nombre d'années de cotisations et le salaire moyen de fin de carrière. Le volet à prestations définies comprend le régime de base et les régimes de retraite supplémentaires.

L'INCA n'offre pas d'avantages postérieurs au départ à la retraite.

L'INCA utilise la méthode de comptabilisation immédiate pour comptabiliser les prestations du volet à prestations définies. L'INCA constate ses obligations au titre des prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui donnent droit aux prestations de retraite.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### f) Avantages sociaux futurs (suite)

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels.

L'évaluation actuarielle la plus récente du volet à prestations définies aux fins de capitalisation est en date du 1<sup>er</sup> mai 2021, et la prochaine évaluation aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2024 et, une fois achevée, sera déposée dans le cours normal des activités. L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée en ayant recours à la méthode d'extrapolation en fonction du plus récent rapport d'évaluation actuarielle.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les actifs du régime résultent de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période. Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs du régime, les actifs sont évalués à leur juste valeur. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'obligation au titre des prestations constituées résultent de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

Le coût du volet à cotisations définies est fondé sur un pourcentage du salaire des salariés ouvrant droit à pension.

### g) Ventilation des charges

L'INCA classe les charges dans l'état non consolidé des résultats par fonction. Les frais généraux sont ventilés en déterminant les facteurs appropriés, comme les activités de fonctionnement et la superficie, et en les appliquant uniformément (note 15).

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers non consolidés, et sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent la valeur comptable et la durée d'utilité des immobilisations, les charges à payer ainsi que les obligations liées aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## 3. Placements

Fonds d'administration	2022	2021
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	14 725 \$	14 899 \$
Actions canadiennes	250	250
Actions américaines et mondiales	26 896	27 361
Placements détenus dans des fonds en gestion commune	3 622	1 977
<b>Total</b>	<b>45 493 \$</b>	<b>44 487 \$</b>
Fonds de dotation	2022	2021
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	4 277 \$	4 489 \$
Actions américaines et mondiales	7 568	8 815
Placements détenus dans des fonds en gestion commune	1 008	614
<b>Total</b>	<b>12 853 \$</b>	<b>13 918 \$</b>

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 3. Placements (suite)

Les fonds d'administration et les fonds de dotation figurent dans le tableau ci-dessous.

	Durée moyenne jusqu'à l'échéance 2022	Rendement effectif moyen 2022	Durée moyenne jusqu'à l'échéance 2021	Rendement effectif moyen 2021
Titres à revenu fixe canadiens	2,9 ans	2,9 %	2,8 ans	2,5 %
Titres à revenu fixe détenus dans des fonds en gestion commune	7,0 ans	5,6 %	8,5 ans	4,8 %

## 4. Immobilisations

	Coût	Amortisse- ment accumulé	Valeur comptable nette 2022	Valeur comptable nette 2021
Terrains	7 643 \$	- \$	7 643 \$	7 643 \$
Bâtiments et améliorations locatives	31 057	15 064	15 993	15 922
Matériel informatique et logiciels	6 941	5 017	1 924	2 317
Véhicules	1 134	1 069	65	100
Mobilier et matériel de bureau	3 213	2 864	349	597
<b>Total</b>	<b>49 988 \$</b>	<b>24 014 \$</b>	<b>25 974 \$</b>	<b>26 579 \$</b>

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 5. Actif (passif) au titre des prestations constituées

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées correspond à l'excédent de la juste valeur des actifs du régime sur l'obligation au titre des prestations constituées.

	2022	2021
Obligation au titre des prestations constituées	125 387 \$	127 294 \$
Juste valeur des actifs du régime	120 857	131 964
<b>Actif (passif) au titre des prestations constituées</b>	<b>(4 530) \$</b>	<b>4 670 \$</b>

L'actif du régime est composé de placements dans des fonds en gestion commune.

La variation de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées au cours de l'exercice est calculée comme suit :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	4 670 \$	1 868 \$
Cotisations de l'employeur	1 024	1 503
Réévaluations comptabilisées à l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net	(9 660)	3 061
Les charges du volet à prestations définies de l'exercice se présentent comme suit :		
Coût des services rendus au cours de la période	(854)	1 045
Intérêts	290	717
Coût des services rendus liés au régime de retraite, montant net	(564)	(1 762)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(4 530) \$</b>	<b>4 670 \$</b>

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 5. Actif (passif) au titre des prestations constituées (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer l'actif au titre des prestations constituées de l'INCA sont les suivantes :

	De base 2022	RRSD 2022	De base 2021	RRSD 2021
Obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,55 %	4,26 %	5,67 %	3,22 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	5,67 %	3,22 %	5,67 %	5,67 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %

La charge au titre du volet à cotisations définies de l'INCA pour l'exercice considéré était de 662 \$ (615 \$ en 2021).

## 6. Dette à long terme

L'emprunt à terme renouvelable, d'un montant maximal autorisé de 10 millions de dollars, est garanti par une charge fixe de premier rang grevant des immeubles situés à Muskoka, en Ontario, à Winnipeg, au Manitoba, à Ottawa, en Ontario, et à Kingston, en Ontario. Le crédit est offert sous forme de prêts non renouvelables au taux préférentiel bancaire majoré de 0,25 % ou des acceptations bancaires au taux de 2,00 %, ou les deux.

Le capital peut être prélevé, remboursé et prélevé de nouveau en tout temps. Les avances sont remboursables en versements mensuels fondés sur une période d'amortissement de 20 ans, le solde devant être remboursé à l'échéance, soit trois ans après le prélèvement. Les intérêts débiteurs sur l'emprunt à terme pour l'exercice étaient de 134 \$ (41 \$ en 2021).

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 6. Dette à long terme (suite)

Les paiements de capital futurs requis sur l'emprunt à terme renouvelable s'établissent comme suit :

---

2023	63	\$
2024	2 859	
<b>Total</b>	<b>2 922</b>	<b>\$</b>

L'emprunt à terme renouvelable comporte deux clauses restrictives financières. Au 31 mars 2022, l'INCA respectait ces deux clauses restrictives.

## 7. Gain à la vente d'immobilisations reporté

Parallèlement à la vente du Centre INCA en avril 2017, l'INCA a conclu une entente de cession-bail de 10 ans avec l'acquéreur visant une superficie de 72 344 pieds carrés du Centre INCA, ce qui a donné lieu au report d'une tranche de 10,9 millions de dollars du gain qui sera comptabilisée de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Une tranche de 1,1 million de dollars (1,1 million de dollars en 2021) du gain reporté a été comptabilisée et incluse dans le gain à la vente d'immobilisations, ce qui s'est traduit par un gain non amorti de 5 455 \$ (6 541 \$ en 2021).

## 8. Apports reportés – charges de périodes futures

Les apports reportés sont liés au financement des charges de périodes futures et correspondent aux apports grevés d'une affectation externe et non passés en charges, y compris le financement des dotations de 1 571 \$ (2 821 \$ en 2021).

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 8. Apports reportés – charges de périodes futures (suite)

Les variations du solde des apports reportés – charges de périodes futures sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	9 250 \$	6 047 \$
Ajouter :		
Montant reçu au cours de l'exercice	24 139	9 260
Déduire :		
Montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice	(15 155)	(7 746)
Montant transféré dans les apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	(466)	(644)
Montant transféré dans les dotations	(11)	(100)
Fluctuations du marché des placements	(737)	2 433
Solde à la fin de l'exercice	17 020 \$	9 250 \$

## 9. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports affectés reçus pour l'achat d'immobilisations.

Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations se présentent comme suit :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	8 697 \$	8 741 \$
Ajouter :		
Montant reçu au cours de l'exercice	15	354
Montant transféré dans les apports reportés – charges de périodes futures (note 8)	466	644
Déduire :		
Montant comptabilisé en produits de l'exercice	(815)	(1 042)
Solde à la fin de l'exercice	8 363 \$	8 697 \$

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 10. Dotations

L'INCA a reçu à titre de dotations, un certain nombre d'apports grevés d'une affectation externe dont il conserve le capital et dont seul le rendement net des placements est utilisé à une fin déterminée.

## 11. Réserve grevée d'une affectation interne

Le tableau suivant présente sommairement l'activité au sein de la réserve grevée d'une affectation interne :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	51 629 \$	40 471 \$
Transferts		
Revenus de placement	175	9 567
Virements interfonds vers la réserve non affectée	(4 629)	-
Virements interfonds à partir de la réserve non affectée – produit de la vente d'immeubles	1 042	1 591
Solde à la fin de l'exercice	48 217 \$	51 629 \$

Le conseil d'administration a désigné certains actifs nets à titre de réserve grevée d'une affectation interne.

Une partie des revenus de placement non affectés est transférée vers la réserve grevée d'une affectation interne chaque année.

Le conseil d'administration déterminera, chaque année, le montant qui devra être transféré vers les activités non grevées d'une affectation.

## 12. Opérations entre apparentés

Aux termes des ententes de services conclues avec RDVC et SCSC en date du 1<sup>er</sup> avril 2018, l'INCA consent à assumer les responsabilités de gestion et d'administration au nom de ces entités. L'entente a une durée de cinq ans, mais peut être résiliée par une des parties sous réserve d'un avis d'au moins 90 jours à l'autre organisme. Les frais d'administration sont des estimations fondées sur les coûts réels des fonctions finances, technologies de l'information, ressources humaines, et sur les autres coûts qui doivent être engagés pour exploiter l'entité de manière rentable.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 12. Opérations entre apparentés (suite)

Toutes les opérations intersociétés sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés, et ont lieu dans le cours normal des activités. Les montants à recevoir de RDVC et de SCSC ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement particulière.

Les présents états non consolidés de l'INCA comprennent les montants suivants liés aux entités sans but lucratif que l'INCA contrôle.

Services de réadaptation et services destinés aux personnes sourdes-aveugles	2022	2021
Produits gagnés par l'INCA		
Aide gouvernementale	- \$ 4 767	\$
Loyer	1 780	2 081
Produits tirés de la prestation de services	3 710	4 085
<b>Total des produits</b>	<b>5 490</b>	<b>10 933</b>
Charges engagées par l'INCA		
Honoraires professionnels	1 738	6 948
Occupation	1 780	2 081
Services de soutien	2 572	2 700
<b>Total des charges</b>	<b>6 090</b>	<b>11 729</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(600) \$</b>	<b>(796) \$</b>

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 13. Entités contrôlées et entités sans but lucratif apparentées

Les membres du conseil d'administration respectif de RDVC et de SCSC sont indépendants de celui de l'INCA. L'INCA surveille les activités des entités en tant qu'unique membre et peut être tenu responsable de certaines obligations de RDVC et de SCSC. Ces entités offrent des programmes financés par le gouvernement à titre de mandataires de l'INCA et offrent directement d'autres programmes du gouvernement pour lesquels elles reçoivent du financement.

### a) RDVC

RDVC a été constituée en personne morale le 10 mai 2017 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, au moyen d'un certificat de constitution délivré par le gouvernement fédéral par l'entremise de Corporations Canada. RDVC est un organisme de services de santé offrant de la formation permettant aux personnes aveugles ou atteintes de cécité partielle de développer ou de restaurer des compétences essentielles à la vie quotidienne afin d'améliorer leur indépendance, leur sécurité et leur mobilité. Les spécialistes agréés de RDVC travaillent en étroite collaboration avec des ophtalmologistes, des optométristes et d'autres professionnels de la santé afin de fournir, sur référence, des soins essentiels au sein de foyers et de collectivités dans l'ensemble du Canada. RDVC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, est exonérée de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 13. Entités contrôlées et entités sans but lucratif apparentées (suite)

### a) RDVC (suite)

Le tableau suivant présente un résumé des états financiers de RDVC.

	2022	2021
État de la situation financière		
Actif	5 953 \$	6 570 \$
Passif	5 886	6 300
Actif net	67 \$	270 \$
État des résultats		
Produits	28 996 \$	28 104 \$
Charges	28 408	27 951
Excédent des produits sur les charges	588 \$	153 \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(787) \$	3 258 \$
Activités de financement	-	166
Activités de placement	-	(166)
Situation de trésorerie, montant net	4 213 \$	5 000 \$

L'INCA a facturé à RDVC des frais de services d'administration se chiffrant à 2 064 \$ (2 141 \$ en 2021) conformément à l'entente de services.

L'INCA a facturé des frais d'occupation à RDVC totalisant 1 623 \$ (1 881 \$ en 2021) conformément aux contrats de location.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 13. Entités contrôlées et entités sans but lucratif apparentées (suite)

### a) RDVC (suite)

RDVC a fourni des services de réadaptation au nom de l'INCA conformément aux conditions des contrats conclus avec des gouvernements provinciaux. À l'exercice 2022, l'INCA a engagé des charges de néant (977 \$ en 2021) au titre de ces contrats.

À la fin de l'exercice, RDVC devait 640 \$ (1 627 \$ en 2021) à l'INCA.

### b) SCSC

SCSC a été constituée en personne morale le 27 juillet 2017 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. SCSC est un des principaux fournisseurs de soutien spécialisé et de services d'urgence pour personnes sourdes-aveugles et exerce l'essentiel de ses activités en Ontario. SCSC s'engage à promouvoir la santé en offrant des services d'accompagnateurs pour permettre aux personnes sourdes-aveugles de vivre de la manière la plus autonome possible, à offrir des programmes de littératie, de perfectionnement des compétences essentielles à la vie quotidienne ainsi que de formation technologique pour les personnes sourdes-aveugles, de même qu'à fournir des services de soutien, de communication, d'assistance et d'orientation vers d'autres services communautaires destinés aux personnes sourdes-aveugles, à leurs aidants et aux membres de leur famille. SCSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de sur le revenu* et, par conséquent, est exonérée de l'impôt sur le revenu, sous réserve de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 13. Entités contrôlées et entités sans but lucratif apparentées (suite)

### b) SCSC (suite)

Le tableau suivant présente un résumé des états financiers de SCSC.

	2022	2021
État de la situation financière		
Actif	968 \$	1 329 \$
Passif	1 023	1 288
Actif net	(55) \$	41 \$
État des résultats		
Produits	7 098 \$	6 892 \$
Charges	7 016	6 847
Excédent des produits sur les charges	82 \$	45 \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(326) \$	1 208 \$
Activités de financement	-	51
Activités de placement	-	(51)
Situation de trésorerie, montant net	900 \$	1 226 \$

L'INCA a facturé à RDVC des frais de services d'administration se chiffrant à 508 \$ (560 \$ en 2021) conformément à l'entente de services.

L'INCA a facturé des frais d'occupation à SCSC totalisant 157 \$ à l'exercice 2022 (199 \$ en 2021) conformément aux contrats de location.

SCSC a fourni des services destinés aux personnes sourdes-aveugles au nom de l'INCA conformément aux conditions des contrats conclus avec le gouvernement de l'Ontario. À l'exercice 2022, l'INCA a engagé des charges de néant (3 757 \$ en 2021) au titre de ces contrats.

À la fin de l'exercice, SCSC devait 36 \$ (300 \$ en 2021) à l'INCA.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 14. Fonds de dotation en fiducie

La Vancouver Foundation est un organisme sans but lucratif qui reçoit et investit des fonds et tire de ces fonds des revenus de placement qu'elle verse à d'autres organismes sans but lucratif aux termes des ententes qu'elle a conclues avec ces derniers ou avec leurs donateurs. L'INCA tire des revenus annuels comptabilisés à titre d'aide du public d'une dotation détenue pour son compte par la Vancouver Foundation. Le capital ne peut être prélevé par l'INCA et n'est donc pas comptabilisé dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, l'INCA a reçu 107 \$ (106 \$ en 2021) du fonds de dotation de la Vancouver Foundation de l'INCA (division Colombie-Britannique et Yukon) dont la valeur de marché était de 2 955 \$ (2 913 \$ en 2021).

## 15. Ventilation des charges

Les charges de soutien général étaient réparties comme suit :

	2022	2021
Programmes et services communautaires	1 370 \$	1 745 \$
Financement	1 238	1 023
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	325	644
<b>Total</b>	<b>2 933 \$</b>	<b>3 412 \$</b>

Les charges liées au financement ne sont pas ventilées.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 16. Variation du fonds de roulement hors trésorerie

La variation du fonds de roulement hors trésorerie comprend ce qui suit :

	2022	2021
Débiteurs	(769) \$	(969) \$
Charges payées d'avance	781	(751)
Montant à recouvrer des (à payer aux) organismes apparentés	1 251	(2 458)
Stocks et fournitures	152	(69)
Créditeurs et charges à payer	(2 280)	3 039
Apports reportés – charges de périodes futures (note 8)	8 247	3 947
<b>Total</b>	<b>7 382 \$</b>	<b>2 739 \$</b>

## 17. Facilité de crédit

- L'INCA dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 4 millions de dollars qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 0,25 %, qu'elle peut utiliser pour financer son fonctionnement et les dépenses en immobilisations. Le montant prélevé est remboursable sur demande et est garanti par un contrat de sûreté générale qui couvre la totalité des actifs. Aucun montant (néant en 2021) n'avait été prélevé sur la facilité de crédit à la fin de l'exercice.
- Lettres de crédit

L'INCA a obtenu diverses lettres de garantie d'un montant de 194 \$ (194 \$ en 2021) d'une institution financière pour son fonctionnement.

L'INCA dispose d'une lettre de garantie obtenue auprès d'une institution financière d'un montant de 376 \$ (376 \$ en 2021) aux fins de la capitalisation des cotisations spéciales à son régime de retraite à prestations définies.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 18. Engagements et éventualités

### a) Obligations locatives

L'INCA a pris des engagements au titre de contrats de location simple de locaux, de véhicules et d'équipement. L'engagement annuel minimum approximatif en vertu de ces contrats de location est comme suit :

---

2023	3 670	\$
2024	2 334	
2025	1 973	
2026	1 907	
2027	1 907	
Par la suite	1 109	
<hr/>		
Total	12 900	\$

### b) Éventualités

De temps à autre, l'INCA fait l'objet de poursuites dans le cours normal des activités. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire l'issue de ces poursuites, la direction est d'avis que la résolution de ces questions n'aura pas une incidence importante sur la situation financière de l'organisme.

## 19. Obligations d'information de l'Alberta

La loi intitulée *Alberta Charitable Fund-raising Act* exige des organismes de bienfaisance qu'ils déclarent la rémunération versée à leurs salariés en Alberta dont la principale tâche est de collecter des fonds. L'INCA a versé 113 \$ (243 \$ en 2021) à ses salariés chargés de la collecte de fonds en Alberta, qui sont inclus dans les frais liés au financement.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 20. Subvention salariale d'urgence du Canada et Subvention d'urgence pour le loyer du Canada

Au cours de l'exercice, l'INCA a demandé et comptabilisé des subventions salariales et des subventions pour le loyer liées à la COVID-19 et offertes par le gouvernement du Canada. L'INCA a reçu des subventions salariales de 715 \$ (6 972 \$ en 2021) et des subventions pour le loyer totalisant 116 \$ (368 \$ en 2021).

## 21. Risques financiers

### a) Risque de taux d'intérêt

La CNIB est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments financiers à taux fixe. De plus amples renseignements sur les placements à taux fixe figurent à la note 3. L'INCA a adopté des politiques et procédures formelles qui établissent la composition de l'actif cible, la qualité de crédit minimale et les diverses modalités des titres détenus. La dette bancaire de l'INCA porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel bancaire majoré d'une marge. L'INCA est donc exposé au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations du taux préférentiel bancaire.

### b) Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. L'INCA est exposé à un risque de perte en raison des fluctuations sur le marché. L'INCA atténue ce risque au moyen de contrôles visant à surveiller et à limiter les niveaux de concentration.

### c) Risque de change

Le risque de change auquel l'INCA est exposé découle des gains ou des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change des devises dans lesquelles les titres autres que canadiens détenus par l'INCA sont libellés. Le risque de change est géré au moyen de la constitution d'un portefeuille diversifié d'instruments libellés dans diverses devises.

### d) Risque de crédit

L'INCA peut subir des pertes sur créances si une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations. Il réduit ce risque en ne négociant qu'avec des contreparties solvables.

# INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes des états financiers non consolidés  
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)  
Exercice clos le 31 mars 2022

---

## 21. Risques financiers (suite)

### e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'INCA soit incapable de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'INCA gère le risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. L'INCA prépare un budget et des prévisions de liquidités pour s'assurer qu'il détient des fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

## 22. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers non consolidés de l'exercice considéré.